



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST

Cité 540 logements AADL BT « D » BrakniW.Blida.

N° Identification fiscale : 000016001405697

A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE AADL 03

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT

(MAITRISE D'ŒUVRE)

Projet : **ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 150 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE DE HADJOUT, WILAYA DE TIPAZA « Tranche 300 000 Logements, Zone 02 »**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générale relatives au marchés publics et des articles N°65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction Régionale d'Alger Ouest de l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL/DRAO) porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint (MAITRISE D'ŒUVRE) N° **50/DRAO/AADL/2026** paru dans les quotidiens nationaux **الصحيفة** en date du **15/06/2026** et **الاخبارية** en date du **15/06/2026**, que l'attribution provisoire du marché relatif au projet suscité est octroyée au soumissionnaire suivant :

Attributaire provisoire du marché NIF	Note globale de l'offre/100 points		Montant de la Soumission en DA/TTC	Montant de l'offre après correction en DA/TTC	Délai Etude Et Suivi	Critère de choix
BET A-TEC HADJ RAHMOUN NIF: 28544020185518 0	Note de l'offre technique/20	14.00	24 558 975.00 DA/TTC	24 558 975.00 DA/TTC	44 mois	Le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note en cumulant les trois notes technique, prestation et financière globale
	Note prestation (étude)/60	33.15				
	Note de l'offre financière/20	18.00				
	Total/100	65.15				

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques, de prestations et financière, sont appelés à se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire du marché sus cité, peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.